



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

PÔLE COMMUNICATION

Dakar, le 26 mai 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Par décret n° 2022-1170 du 26 mai 2022, le Président de la République a déclaré un deuil national de trois (03) jours à compter du jeudi 26 mai 2022, suite à l'incendie survenu à l'hôpital de Mame El hadji Abdoul Aziz Sy de Tivaouane, occasionnant le décès de nouveaux nés.

Durant cette période, les drapeaux seront en berne sur l'ensemble du territoire national.